

Rapport sur l'impact sur le **DÉVELOPPEMENT DURABLE**



2025

E
 R
 A
 W
 M
 O
 S



1	LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	7
2	LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	15
3	LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS	49
4	L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS	57
5	LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	65
6	LES NOUVEAUX PROJETS EN 2026	69

INTRODUCTION

Le code général des collectivités territoriales, à l'article L.2311-1-1 créé par la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2, n°2010-788 du 12 juillet 2020 – article 255), précise que dans les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants, un rapport sur la situation en matière de développement durable doit être présenté avant le vote du budget et relater :

- Le fonctionnement de la collectivité,
- Les politiques qu'elle mène sur son territoire,
- Les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport prend en compte les cinq finalités du développement durable telles qu'énoncées dans la loi :

- **LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,**
- **LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES,**
- **LA COHÉSION SOCIALE ET**

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS,
• L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS,
• LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.

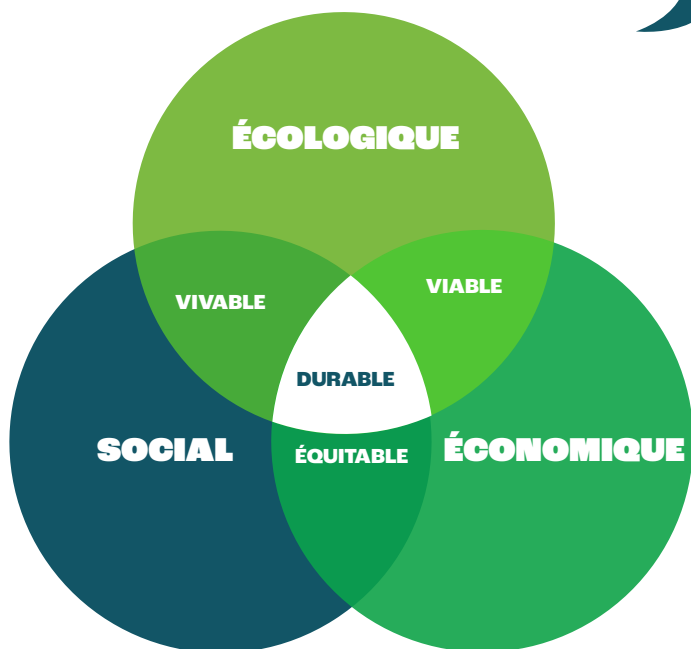
Ce rapport des collectivités s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination du conseil communautaire et des citoyens dans le sens d'une grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

“

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Définition du Développement Durable selon l'Organisation des Nations Unies (1987).

”



Les 3 piliers du Développement Durable

Interactions entre l'économie, l'écologie et le champ social

CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Des actions ont été menées, dans la poursuite de celles engagées les années précédentes dans quatre domaines :

- LA GESTION DES DÉCHETS : UNE TARIFICATION INCITATIVE ;
- LA MOBILITÉ ;
- LE PATRIMOINE IMMOBILIER ;
- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

La **GESTION** des **DÉCHETS**

LA REDEVANCE INCITATIVE

L'objectif est de responsabiliser chaque producteur de déchets en fonction de sa consommation, tout en encourageant le tri et en réduisant les volumes de déchets destinés à l'incinération.

LES TONNAGES COLLECTÉS

11 499

TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024

10 697

TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES

2025

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Le service des déchets a collecté 11 499 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en 2024, contre 10 697 tonnes en 2025, soit une baisse d'environ 7 % (et de 23 % sur deux ans).

Dans le même temps, la quantité d'emballages a progressé de près de 6 %, passant de 4 735 tonnes en 2024 à 5 012 tonnes en 2025 (+26 % sur deux ans).

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Le verre et le textile sont collectés au travers d'un maillage de bornes réparties sur l'ensemble du territoire.

Les tonnages de verre collectés sont stables entre 2024 et 2025, passant de 3 283 tonnes à 3 243 tonnes soit une diminution de 1%.

Les textiles connaissent une progression similaire. Les tonnages collectés en 2024 étaient de 338 tonnes contre 346 tonnes en 2025, soit 2% d'augmentation (19% d'augmentation sur 2 ans).

LES DÉCHÈTERIES

7 déchèteries sont présentes sur le territoire :

**ANOULD ;
CORCIEUX ;
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE ;
MOYENMOUTIER ;
NEUVILLERS-SUR-FAVE ;
RAON-L'ÉTAPE ;
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES.**

Les tonnages, tout flux confondus, sont également stables.

22776 tonnes ont été traitées en 2025 contre 22711 tonnes en 2024.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Le service déchets a validé un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers. Ce document reprend les différentes actions proposées pour accompagner les usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels, à diminuer la quantité de déchets produits ainsi que leur nocivité. Quelques actions à noter : opération « Stop Pub », compostage individuel et partagé, réemploi, utilisation des déchets verts en broyage et paillage... 2500 stop pub ont été distribués.



LE COMPOSTAGE

193 composteurs ont été vendus en 2025 auprès des usagers.

124 sites de compostage partagé ou collectif sont opérationnels sur le territoire.

La MOBILITÉ

UN RÉSEAU DE TRANSPORT COMPLET

Le transport urbain Sylvia et interurbain Syllien c'est :

- **6 LIGNES URBAINES DONT LA LIGNE 1 CADENCÉE TOUTES LES 20 MINUTES ET TRANSPORTANT 90 % DES USAGERS URBAINS ;**
- **2 LIGNES INTERURBAINES ;**
- **620 280 VALIDATIONS SUR L'ANNÉE ;**
- **UNE OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE AVEC 6 525 VALIDATIONS ANNUELLES.**



Le transport scolaire Syllabe c'est :

- **79 LIGNES SCOLAIRES PARCOURANT LE TERRITOIRE ;**
- **4 000 CARTES SCOLAIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES.**

UN RÉSEAU PROCHE DE SES USAGERS

Au global, la fréquentation sur le réseau de transport urbain et interurbain se stabilise, avec une petite augmentation moyenne de 1% de validations en 2025 comparé à 2024.

Dans le détail, ce sont les lignes urbaines, la 1 entre Hellieule et Sainte-Marguerite, avec une fréquence d'un bus toutes les 20 minutes, la 2 en direction du quartier Paradis et la 3 qui dessert le quartier Dijon et l'Hôpital Saint-Charles qui voient leur fréquentation augmenter respectivement de 3%, 10% et 12%. Les lignes interurbaines moins utilisées en 2025, la ligne 11 entre Saint-Dié-des-Vosges et Plainfaing voit sa fréquentation baisser de 4% et la ligne 12 entre Saint-Dié-des-Vosges et Le Saulcy voit sa fréquentation diminuer de 12%. En 2025, le prestataire Transdev a mené différentes actions à destination des usagers et des associations du territoire. Parmi lesquelles :

- **L'organisation de l'intervention de l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public dans les collèges de l'Agglomération pour former et sensibiliser à la sécurité dans les transports scolaires (classes des 6^{ème} et 5^{ème}) ;**

- **Les campagnes de prévention de sécurité routière ;**

- **Les animations autour d'Halloween (maquillage gratuit en gare de Saint-Dié-des-Vosges pour les enfants) ;**

- **L'animation « mobilités », organisée par la SNCF, Transdev et l'Agglomération, pour présenter les différents types de mobilités aux usagers de la gare.**



LES PÔLES D'ÉCHANGE

MULTIMODAUX

La Communauté d'agglomération est désormais dotée de trois pôles d'échange multimodaux : Saint-Dié-des-Vosges, Raon-l'Étape et Étival-Clairefontaine. Ces pôles ont pour objectif d'offrir aux administrés des alternatives à la voiture individuelle, plus durables et respectueuses de l'environnement, en rassemblant sur un même site plusieurs modes de transports.

En quelques chiffres, celui de Saint-Dié-des-Vosges, comprend un parking de stationnement de 160 places, huit bornes de recharge pour les véhicules électriques ainsi qu'un abri couvert et sécurisé de 20 places pour les vélos avec la possibilité de recharger les batteries des vélos à assistance électrique. Celui d'Étival-Clairefontaine comprend 45 places et 15 places pour vélos.



LE PLAN DE MOBILITÉ

SIMPLIFIÉ

L'Agglomération est en cours d'élaboration de sa stratégie de mobilité du territoire pour les 15 prochaines années, avec un développement des mobilités actives, du covoiturage et des transports en commun.

L'année 2025 a permis, après des ateliers réalisés au cours de l'année 2024 avec les associations cyclistes du territoire et les maires des communes, de réaliser et de proposer aux élus du territoire un plan d'action de développement des mobilités ainsi que les fiches actions associées. Ce plan a été arrêté une première fois au cours du Conseil communautaire du mois de novembre 2025. L'objectif pour 2026 est de réaliser les deux phases de consultation, des Personnes Publiques Associées pour une durée de 3 mois et une consultation du public pour une durée de 1 mois. Celle-ci sera lancée, au plus tôt, après les élections du Conseil communautaire d'avril 2026.

L'ANIMATION, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILITÉ AUX MOBILITÉS

Le service mobilités a continué à réaliser et mettre en œuvre plusieurs manifestations sur le territoire de l'Agglomération, parmi lesquelles :

- **LA PARTICIPATION** (en soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal) **À L'ORGANISATION DE « MAI À VÉLO »** sur la voie verte de la Haute-Meurthe entre Plainfaing et Ban-sur-Meurthe-Clefcy. L'organisation de l'évènement a légèrement évolué afin de proposer une fête de la voie verte entre 14h00 et 18h00, qui s'est terminée par un apéro-concert dont les lumières et le son étaient alimentés par des vélos générateurs entrainés par des spectateurs. 720 passages ont été dénombrés sur cette demi-journée.



- Pour la 1ère année, le service mobilités a porté, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Kayserberg, **L'ÉVÈNEMENT « COL'ATTITUDE »** permettant, sur un même dimanche, aux cyclistes participants d'accéder,

par des voies fermées à la circulation au col du Louschbach, côté Agglomération et au col du calvaire côté Orbey. Cet évènement commun a également permis la fermeture à la circulation motorisée d'une partie de la route des Crêtes un dimanche matin de juin. En 2025, 180 personnes ont pris le départ de cet évènement depuis la Confiserie des Hautes Vosges de Plainfaing et depuis Orbey. La météo très orageuse et pluvieuse est en partie responsable du nombre de participants, en deçà des projections initiales. A titre de comparaison, en 2024 et avec une météo favorable, l'édition avait rassemblée 800 participants ;



- Organisation de **DEUX PROJECTIONS CINÉ-DÉBAT DES FILMS** « Les roues de l'avenir » et « La nouvelle aventure mobile ». Avec une cinquantaine de participants à chaque projection, l'objectif était de proposer des animations autour des mobilités actives lors des

mois moins propices aux sorties extérieures (entre novembre et avril). Les retours ont été positifs, la première projection a été menée en partenariat avec l'association « Il est encore temps en Déodatia ».

• PARTICIPATION À L'ÉVÈNEMENT NATIONAL « CYCLISTES, BRILLEZ »,

proposé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette. Le service mobilités a organisé, en partenariat avec la Police Municipale de Saint-Dié-des-Vosges, une déambulation nocturne dans la ville, sur un tracé de 5 km, afin de proposer aux cyclistes de découvrir les nouveaux aménagements cyclables de la ville et de les sensibiliser à l'importance de voir et d'être vu avec des équipements adaptés.

Le service mobilités en a profité pour

distribuer des lampes avant/arrière et des catadioptres aux cyclistes non équipés. Environ 50 cyclistes ont participé à cette première édition. La communication a été fortement relayée par les associations cyclistes du territoire comme « Il est encore temps en Déodatia » et « L'Engrenage ».

• ÉCHANGES AVEC LES LYCÉENS ET LES ÉTUDIANTS DE BTS du lycée Baumont sur une journée pour parler et présenter les mobilités.



L'AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE et de L'HABITAT

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat portant sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération est en cours de finalisation. Arrêté par le Conseil communautaire au premier semestre 2025, il sera proposé à l'approbation en janvier 2026. Il a vocation à fixer de grandes orientations stratégiques qui sont déclinées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et à encadrer l'aménagement du territoire à l'échelle d'une quinzaine d'années. Le développement économique, les mobilités, les services au public et les paysages sont les thématiques-clés du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui a pour fil conducteur la valorisation et la protection de l'environnement.

Le zonage établi sur les 77 communes a été élaboré dans un cadre méthodologique qui vise à répondre strictement aux besoins en logements et, dans le respect de la loi Climat et Résilience, à limiter la consommation foncière et à préserver les espaces naturels et agricoles. Le travail mené a également intégré la préservation des zones humides qui couvrent une partie conséquente du territoire.

Le volet « Habitat » de ce document est précisé dans un Programme d'Orientations et d'Actions avec, notamment, des interventions fortes en la matière afin de lutter contre la vacance des logements et favoriser la rénovation de l'existant, dans le prolongement des dynamiques déjà en place.

LE SOUTIEN AUX CENTRALITÉS

La Communauté d'agglomération s'implique depuis 2018 dans le soutien de ses centralités. Dans ce cadre, elle porte l'ingénierie des différents dispositifs, cofinancés notamment par l'Agence Nationale de l'Habitat et la Banque des Territoires. Les programmes Action Cœur de Ville (sur Saint-Dié-des-Vosges) et Bourgs-Centres - Petites Villes de Demain (à Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing) ont permis de faire émerger plusieurs projets de requalification d'espaces publics à forte valeur ajoutée sur le plan de la transition écologique, avec comme fils rouges la désimperméabilisation du sol, l'intégration de la nature en ville, l'infiltration des eaux pluviales et le renforcement des mobilités douces.





CHANGEMENT CLIMATIQUE



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Plusieurs démarches ont été mises en œuvre ou
reconduites en 2025 en faveur :

• **DE LA PRÉSERVATION DES MILIEUX
NATURELS ;**

• **DE L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION
ET LA PROMOTION ;**

• **DE LA GESTION DES
RESSOURCES EN EAU ;**

• **DU RENFORCEMENT DES
PARTENARIATS.**

La **PRÉSERVATION** des **MILIEUX NATURELS**

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'attelle à mettre en œuvre des programmes globaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau à l'échelle de bassins versants. Cet objectif ultime se décline en plusieurs sous-objectifs parmi lesquels :

- L'augmentation du pouvoir auto-épurateur des cours d'eau ;
- L'augmentation de la diversité des espèces et des habitats ;
- Le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires ;
- La protection des cours d'eau contre les perturbations d'origine anthropique (pollution, piétinement bovin...).

Pour atteindre ces sous-objectifs, les programmes de travaux s'articulent autour de plusieurs types d'opérations :

- La suppression des contraintes hydrauliques transversales aux cours d'eau empêchant la libre circulation des poissons et des sédiments ;
- La mise en défens des cours d'eau pour protéger du piétinement bovin ;
- La suppression des arbres inadaptés en berges (résineux, peupliers...) et leur remplacement par des essences adaptées ;
- Des opérations de renaturation selon le contexte.

De l'amont vers l'aval :

BASSIN MEURTHE AMONT :

Lancement d'une étude de faisabilité visant la restauration de la Meurthe suite à son changement brutal de lit en 2023.

BASSIN VERSANT FAVE :

Obtention de la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Fave aval et de ses affluents, permettant la réalisation desdits travaux en 2025.

Bassins versants affluents rive gauche de la Meurthe :

- Poursuite des travaux de restauration (43 km de cours d'eau sur 7 communes, suppression des résineux sur 1,1 km de cours d'eau, 2 opérations de renaturation.
- Reprise du dossier Loi sur l'Eau sur l'opération visant à diminuer les inondations et restaurer le milieu aquatique au niveau du hameau de Rougville sur la commune de Taintrux, en partenariat avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe-Madon et la commune, réalisation d'inventaires écrevisses et organisation d'une enquête publique.



BASSIN VERSANT PLAINE :

Finalisation de l'étude globale sur le bassin versant de la Plaine et ses lacs, en partenariat avec EDF et le Syndicat Mixte d'Aménagement des lacs de Pierre-Percée et de la Plaine, préfigurant la mise en place d'un programme de travaux sur la portion en amont du lac de la Plaine comprenant 39 ouvrages à effacer ou à aménager pour permettre une continuité piscicole et sédimentaire, 15 confluences de petits rus à restaurer pour favoriser la remontée piscicole et accéder aux zones de fraies, 5 860m linéaires de berges à restaurer, un programme de travaux estimé à 1 129 600 €.

En 2025, un nouveau technicien rivières a rejoint l'équipe pour mettre en œuvre ces opérations.

En parallèle, en application de son règlement d'interventions sur les cours d'eau, l'Agglomération continue

d'apporter un appui, au minimum technique, voire administratif, aux communes et aux propriétaires riverains qui la sollicitent sur des problématiques en lien avec les cours d'eau ou les zones humides majoritairement, ou sur les milieux naturels de manière générale.

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

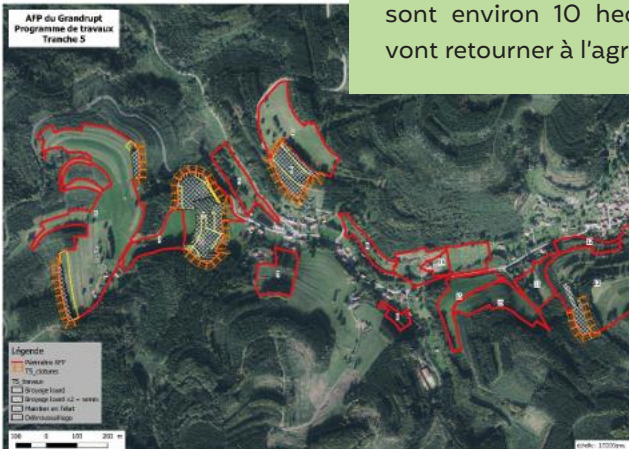
En 2025, les études préliminaires, dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre du Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations Meurthe, ont été réalisées. De plus, le programme de restauration du Neuné et de ses affluents a été découpé en phases opérationnelles pour une mise en œuvre plus rapide et efficace.





LES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES

En 2025, un programme de travaux de remise en état agricole a été élaboré sur les associations foncières pastorales de Grandrupt et Motelotte. Les autorisations réglementaires ont été obtenues et les subventions ont été sollicitées pour pouvoir réaliser les travaux en 2026. Au total, ce sont environ 10 hectares de terrains qui vont retourner à l'agriculture.



LE SOUTIEN AUX INITIATIVES PRIVÉES D'OUVERTURE PAYSAGÈRE

En 2025, 3 exploitants se sont vu attribuer plus de 9 000 € de subvention portant sur 6,5 hectares de terrains. Un exploitant a été rencontré en fin d'année pour 8 hectares de travaux prévus en 2026.

LE FONCIER AGRICOLE INTERCOMMUNAL

La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a hérité de terres agricoles acquises avant la fusion intercommunale. Un diagnostic a été mené en 2025 afin d'établir un état des lieux du foncier agricole dont la collectivité est propriétaire.

Il a permis d'identifier les enjeux environnementaux locaux et de

prendre contact avec les agriculteurs qui exploitent ces parcelles. A terme, l'objectif est de contractualiser avec ces exploitants afin qu'ils appliquent, via des clauses dans le document de location (bail, convention...), des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cette maîtrise foncière garantit la préservation de milieux naturels.

LA PRÉSERVATION/ RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Depuis 2023, la Communauté d'agglomération est signataire de la convention relative à la gestion des Paiements pour Services Environnementaux avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodaté, marquant son engagement dans ce dispositif qui consiste à valoriser économiquement les pratiques agricoles favorables à la préservation de l'environnement. En 2025, a été versée la seconde contribution de l'Agglomération pour la seconde année d'application.

En 2025, des travaux de restauration et d'amélioration de mares ont été réalisés sur 8 sites, dans le cadre de l'appel à projet Trame Verte et Bleue auquel la collectivité avait répondu. Ceux-ci visent à augmenter l'attractivité de ces sites pour les batraciens et par conséquent protéger, conforter voire augmenter les populations. Dix plans d'eau ont

ainsi été restaurés, dont un sous la forme d'un chapelet de mares.

Parallèlement, 3 sorties de sensibilisation ont été organisées sur des mares restaurées et un panneau pédagogique a été conçu et sera installé au printemps 2026 sur un site ouvert au public.



L'AMBITION DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'HABITAT

Suite à l'arrêt du projet par le Conseil communautaire, dans le cadre de la consultation des communes et des Partenaires Publics Associés, puis des réunions de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, et enfin de l'enquête publique, les données environnementales utilisées (inventaires des zones humides, zones inondables, milieux naturels inventoriés et protégés, Trame Verte et Bleue...), les choix et les conséquences qui en ont découlé, ont été argumentés, que ce soit en réunion ou par le biais de mémoire en réponse à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ou aux commissaires enquêteurs.



L'ANIMATION DE L'ESPACE

NATUREL

SENSIBLE DE LA VALLÉE DE LA PLAINE

Dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de la vallée de la Plaine, la Communauté d'agglomération a :

- Poursuivi l'établissement de baux agricoles à clauses environnementales. En effet, les travaux à réaliser notamment pour protéger les cours d'eau dans les pâtures ont été définis et les conditions d'exploitations arrêtées, permettant à la fois la signature d'une convention de pâturage à clauses environnementales entre exploitants et communes, et la signature prochaine sur les quelques terrains propriétés de l'Agglomération ;
- Poursuivi la mise en œuvre de la stratégie foncière, avec plusieurs opportunités qui ont émergé sur la zone para-tourbeuse de Bionville et le boisement alluvial de la Forge Evrard à Raon-l'Étape. Elles ont abouti à la préparation de 4 ventes pour une

surface totale de 3,40 hectares. En parallèle, l'acquisition de 6 parcelles pour un total de 1,24 hectares au sein de la zone humide de Lajus à Celles-sur-Plaine s'est enfin concrétisée au terme de négociations, d'échanges et de découpes parcellaires permettant d'optimiser la gestion des terrains ;

- Renouvelé le dispositif de ramassage des batraciens avec le crapaudrome situé au Carrefour de la Soye qui a été remis en place pour sa 5^{ème} année. Ce sont 1 917 amphibiens qui ont ainsi été sauvés.

De manière complémentaire, l'Agglomération a répondu et a été retenue à un appel à projet Trame Verte et Bleue qui va permettre de financer la création d'un dispositif autonome de crapauduc sur ce même carrefour en 2026.

Avant travaux



Après travaux



LE CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT

Dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, une balade à énigmes a été organisée à la Bourgonce, 55 participants ont parcouru les 6 kilomètres du circuit qui étaient agrémentés d'énigmes à résoudre sur le thème de l'eau et de la biodiversité.

Les marcheurs pouvaient visiter l'exposition des projets scolaires du dispositif « Aggl'Eau ».

Enfin un programme d'animations de sensibilisation grand public dénommé En « Plaine Nature ! » est mis en place sur l'Espace Naturel Sensible de la vallée de la Plaine chaque année. C'est un programme mené sur les 4 saisons qui est composé de 14 sorties abordant toutes les spécificités de cet espace.





L'ÉDUCATION, LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION

Le Festival International de Géographie

3 LE FESTIVAL MET EN PLACE GRANDES ACTIONS

L'ÉCO RESPONSABILITÉ

Face aux défis environnementaux actuels, il est essentiel que les manifestations adoptent des pratiques durables. Depuis plusieurs années, le Festival s'inscrit dans une démarche écoresponsable et met en place des actions concrètes pour réduire son empreinte écologique.

Il veille notamment à une gestion raisonnée des déchets en favorisant le tri, le recyclage et la réduction des emballages auprès des exposants.

Il privilégie une alimentation locale et de saison pour soutenir les producteurs locaux et limiter les émissions liées au transport des denrées (restauration des intervenants et « EcoResto »). Il communique en rationalisant au mieux les canaux traditionnels et digitaux (dématérialisation). Il choisit des produits locaux et

écologiques pour sa boutique de produits dérivés. Il sensibilise les participants (exposants, intervenants et festivaliers) aux enjeux environnementaux.

À travers ces engagements, le Festival affirme sa volonté de conjuguer culture et responsabilité écologique, contribuant ainsi à une prise de conscience collective indispensable face aux défis du 21^{ème} siècle.

C'est pour cela que le Festival a choisi l'accompagnement de l'association « L'Eco Manifestations Vosges ». Celle-ci, délivre un label et aide le Festival à placer la transition écologique au cœur de ses pratiques et de ses réflexions.

Dans cette même logique, le FIG a initié un bilan carbone de

l'évènement avec l'aide de « Consult Energy », sous forme d'un mécénat de compétences. Cette démarche vise à mieux comprendre l'impact environnemental du Festival, en identifiant les principales sources d'émissions et en se dotant d'indicateurs fiables. L'objectif premier est de pouvoir calculer le bilan carbone de cette édition 2025 afin d'avoir une base pour engager des actions concrètes et mesurables pour le réduire durablement.

Il s'agit d'un travail de collecte et d'analyse de données long et minutieux. Pour compléter les informations liées à l'organisation concrète de l'évènement, des bénévoles ont mené pendant les trois jours du FIG une enquête auprès des festivaliers afin de connaître leur profil, provenance et mode de transport entre autres. Un échantillon de 464 personnes a été questionné.

2. L'ÉCO-RESTAURATION (« ECO-RESTO »)

Pour la quatrième année, dans le parc Jean-Mansuy, « l'Eco-Resto » proposait aux festivaliers une offre de restauration responsable. Piloté par « Trans'Versants », une association de développement durable du massif des Vosges, et ses partenaires de l'économie sociale et solidaire, « l'Eco-Resto » proposait de la cuisine locale et 100 % made in Vosges, de saison, en partie bio et zéro déchet.

Dans une démarche zéro déchet, « l'Eco-Resto » sert les repas dans de la vaisselle prêtée par Emmaüs 88 et exclut tout usage de plastique. Des animations à destination du public, comme des scolaires, participaient également à rendre « l'Éco-Resto » participatif.





3. LE DISPOSITIF DU « TRAIN À 1€ »

Pour encourager les déplacements éco-responsables, le retour en TER Fluo est proposé aux festivaliers de la Région Grand Est au tarif très attractif de 1 €. Ce dispositif est mis en place sur la durée du festival en partenariat avec la Région Grand Est et la SNCF Voyageurs.

En 2025, il a été vendu 236 billets « retour en TER Fluo » à 1 € pour le Festival (440 en 2024).

LA PROMOTION D'UN TOURISME DURABLE

avec l'Office du Tourisme Intercommunal

BOUTIQUES, BILLETTERIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DURABILITÉ

L'Office de Tourisme Intercommunal encourage une consommation responsable locale en valorisant l'économie circulaire et les circuits de proximité auprès des acteurs de la destination. Les boutiques des bureaux d'informations touristiques se développent avec la vente de produits locaux et un étiquetage comprenant un descriptif de l'origine des produits pour mieux informer les visiteurs avant d'acheter. L'Office de Tourisme travaille sur :

LES PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCORESPONSABLES

Usage privilégié de produits labellisés ou naturels (vinaigre blanc, bicarbonate...) ;

LA RÉDUCTION DES COÛTS

Moindre impact environnemental, limitation des déchets ;

L'OPTIMISATION DES LIVRAISONS

Réception sur le Bureau d'informations touristiques le plus proche pour réduire les transports et le bilan carbone ;

LES CIRCUITS COURTS PRIVILÉGIÉS

Qualité, prix ajustés, moins d'emballages, limitation du gaspillage grâce à la proximité des producteurs ;

DES PRODUITS RÉUTILISABLES POUR LES CLIENTS

Ex. : sacs en papier payants et réutilisables (Gaspard et Lisette) avec activités à réaliser.

COMMUNICATION

L'Office de Tourisme Intercommunal favorise également les outils numériques et leur déploiement au sein de ses bureaux.

Il s'engage dans une démarche de développement durable en réduisant le nombre d'exemplaires de ses éditions papiers. Si l'édition papier reste un outil incontournable de la promotion touristique, l'impression de papier est certifiée « PEFC » (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) et participe à la gestion durable des forêts.

L'Office de Tourisme favorise également le téléchargement des brochures touristiques grâce à son site internet.

UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PERFORMANT ET HUMAIN

Les Offices de Tourisme du territoire et l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est proposent ainsi :

- « **L'Éco boussole** », un outil à disposition : L'objectif de « l'Éco Boussole » est d'offrir aux prestataires touristiques une solution simple et gratuite pour pouvoir évaluer leur marge de progression et identifier les axes d'amélioration de leurs pratiques. Dans un contexte de prise de conscience collective face aux enjeux environnementaux, il est nécessaire pour les prestataires touristiques d'entamer un changement et d'agir en faveur de la transition durable. Créé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, l'auto-diagnostic « l'Éco Boussole » a pour objectif de dresser un état des lieux de son niveau d'engagement, avant de passer à l'action.



• **Un parcours de formations** pour accompagner les acteurs socio-professionnels dans l'évolution de leurs pratiques et les informer sur les changements en cours et à venir pour notre territoire. Quatre hébergeurs suivent actuellement la formation dispensée par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (Cap France la Bolle à Saint-Dié-des-Vosges, le Domaine des Gravieres à Plainfaing, le Gîte des jumeaux à Nompatelize, le Camping des lacs de Pierre Percée à Celles-sur-Plaine).

Les séances de coaching collectif abordent différents sujets :

PARCOURS PRESTATAIRES DURABLES

UNE PLATEFORME DE E-LEARNING

- 3 parcours au choix :
hébergement / lieu de visite et
activité / restaurateur
- 20 modules
- Accessible 7j/7 et 24h/24

SÉANCES DE COACHING COLLECTIF

- Animée par un expert du sujet
- Sujet défini au regard des
résultats ÉcoBoussole
- Axé solutions pratiques
- 2h30 en en visio

SÉANCES DE COACHING INDIVIDUELLES

- Sur un sujet spécifique à
l'établissement, un frein à lever, une
problématique particulière etc.
- 2h en visio avec un coach
compétent sur la problématique

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL COMMUN

- Journée consacrée à la clôture du
parcours
- Avec les autres bénéficiaires dans le
Grand Est
- Journée en présentiel pour échanger

- « **LES INNOVATIONS POUR RECYCLER L'EAU** » ;
 - « **METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ** » ;
 - « **COMMENT AVOIR UNE PRATIQUE DE RESTAURATION DURABLE** » ;
 - « **DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ DES ESPACES** » ;
 - « **LES LEVIERS POUR RENDRE L'OFFRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE** » ;
 - « **DÉVELOPPER LES PARTENARIATS LOCAUX POUR ENRICHIR MON OFFRE** ».
- **Une équipe qualifiée** : L'Office de Tourisme a nommé et formé au sein de son équipe une référente tourisme durable via un parcours de formation

proposé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est afin d'aiguiller au mieux nos partenaires socio-professionnels ainsi qu'une manager durable pour être force de proposition en lien avec la stratégie de l'Office de Tourisme ;

- **Au niveau sociétal** : l'Office de Tourisme fait remonter ses offres de visites guidées et jeux divers proposés par le CNAS afin d'avoir des réductions sur ceux-ci et sur le portail Pass Vosges avec une ouverture aux habitants et touristes.

LA GESTION DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

L'Office de Tourisme Intercommunal participe à des actions éco-touristiques comme la mise en place des visites guidées du barrage EDF de Pierre-Percée.

LA GESTION DES FLUX TOURISTIQUES

MESURER LES IMPACTS DE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

En 2023-2025, l'Office de Tourisme Intercommunal, en continuité de l'étude sur la fréquentation des deux sites touristiques, s'est doté de 4 éco-compteurs afin de mesurer les impacts de fréquentation touristique sur des sites naturels. Il devra promouvoir de manière raisonnée les espaces sensibles pour préserver les ressources en apportant au visiteur d'autres lieux à découvrir afin de diluer la fréquentation.

CÔTÉ LABELS

LABEL « STATION VERTE »

Labellisation « Station Verte » de 7 communes de notre territoire : Les communes de Raon-l'Étape, Anould, Fraize, Ban-sur-Meurthe/Clefcy, Corcieux, Plainfaing et Taintrux ont été labellisées comme « Station Verte », elles sont un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnues au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

LABEL « FAMILLE », UNE DÉMARCHE SOCIALE ET L'OUVERTURE À TOUS LES PUBLICS

« La charte Massif des Vosges en famille » formalise l'engagement des socio-professionnels du tourisme du massif des Vosges à mieux accueillir les familles en vacances. Restaurant, hôtels, activités de loisirs et bien plus, peuvent faire partie du « Réseau démarche famille ». Au total sur les années 2022 à 2025 ce sont 12 établissements de Loisirs, 6 hébergements et 3 restaurants qui ont été labellisés comme chartes « Démarche famille ».

LABEL « TOURISME ET HANDICAP »

L'Office de Tourisme Intercommunal souhaite s'engager pour un accueil accessible à tous et obtenir le label Tourisme et Handicap aux Offices de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges et de Senones pour les 4 handicaps (déficiences visuelles, auditives, mentales et mobilité réduite). A ce jour, seul le bureau de Plainfaing est labellisé. L'Office de Tourisme Intercommunal souhaite également, faciliter l'accès à l'information aux publics en situation de handicap par le biais d'un guide « accessibilité » et améliorer l'expérience touristique pour toutes les personnes atteintes d'un handicap. L'Office de Tourisme souhaite également, faciliter l'accès à l'information aux publics en situation de handicap sur le site internet par l'acquisition d'un outil (action du SADI).



LABEL « ACCUEIL VÉLO »

« Accueil Vélo » est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance, porté par France Vélo Tourisme et piloté par Vosges Tourisme. L'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges facilite la connaissance du label pour les socio-professionnels du territoire et participe aux audits.



Un établissement « Accueil Vélo » peut être : un hébergement, un loueur de cycles, un réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, ou un site touristique.

LA VALORISATION DES MOBILITÉS DOUCES

Pour la quatrième année consécutive, l'Office de Tourisme Intercommunal a organisé l'événement « Mai à Vélo » le 24 mai dernier. En collaboration avec les services mutualisés de la Communauté d'agglomération (mobilités, sports, environnement et déchets), la manifestation a pour objectif de promouvoir les mobilités douces et de sensibiliser le public à l'environnement en rejoignant le mouvement national. L'Office de Tourisme a à cœur d'animer chacune des voies vertes du territoire, c'est donc tout naturellement que cette édition a fait son retour entre Ban-sur-Meurthe-Clefcy et Plainfaing.

Quelques semaines auparavant un éco-compteur avait été installé au niveau du centre technique de Ban-sur-Meurthe-Clefcy et nous a permis de quantifier la fréquentation sur cette journée. Au total, 720 passages ont été comptabilisés dans la journée dont 586 entre 14h et 18h (345 entrées/375 sorties), soit 80% de la fréquentation.

LA LECTURE PUBLIQUE

Les médiathèques du réseau Escales ont ouvert des « Grainothèques », espaces dédiés à l'échange de graines entre usagers. Elles ont pour objectif de sensibiliser les usagers sur la biodiversité et l'environnement ainsi que renforcer les liens sociaux en privilégiant des temps d'échanges, de partages et de savoir-faire, à travers de développement des actions de médiation à venir dès l'année 2026.

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC

Deux ambassadeurs du tri du service déchets organisent des animations à destination des scolaires et du grand public, notamment à travers la tenue de stand sur certaines manifestations organisées sur le territoire. 4500 personnes ont ainsi participé à ces temps de mobilisation sur l'année 2025.



LE CONSERVATOIRE OLIVIER-DOUCHAIN

Le conservatoire a nommé un référent développement durable dont le rôle est de sensibiliser l'équipe pédagogique, de proposer des actions à destination des usagers ainsi que des pistes d'amélioration.

Le 22 mars 2025, des élèves et professeurs ont participé au « Carnaval de la Forêt » de Fraize.

A également été organisée, une journée de sensibilisation avec divers ateliers à la Nef dans le cadre de la « Journée de Terre », le 22 avril. Cette action, en partenariat avec l'association « Il est encore temps en Déodatie » a permis de sensibiliser, sur divers sujets environnementaux, des professeurs, des élèves et du public extérieur à la structure avec la participation de différentes associations comme le « drive fermier ».

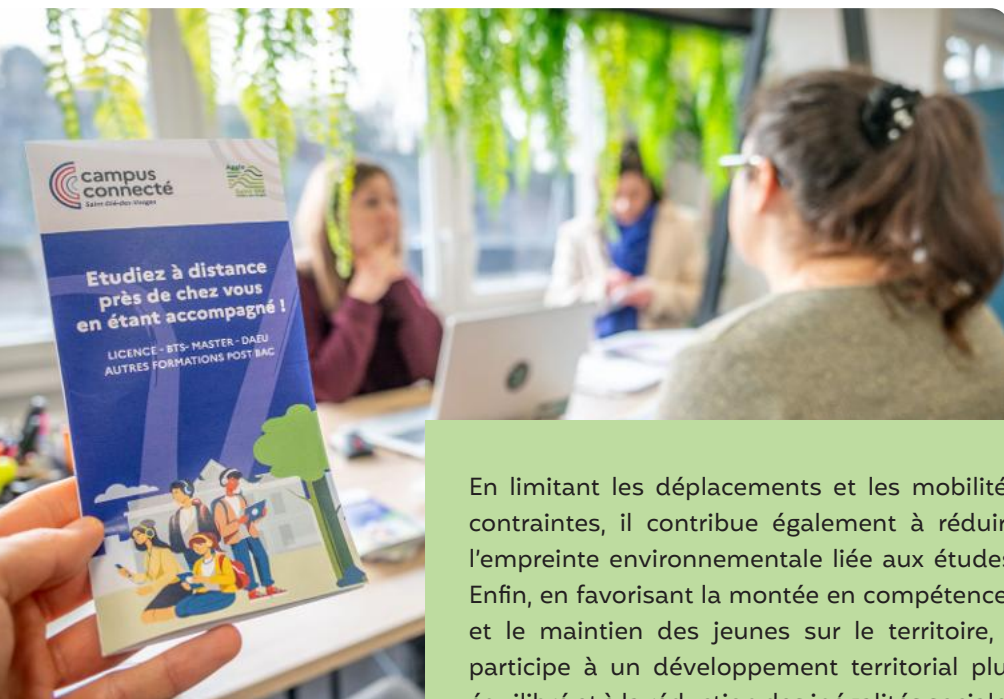
Le 22 avril a été proposé un spectacle « Pour la Planète » avec la participation d'élèves du conservatoire, devant un public très nombreux. À cette occasion ont été réutilisées des structures réalisées par l'association « Vosgesus » de Biffontaine dans le cadre du



« Carnaval de la Forêt » de Fraize ainsi qu'une exposition de toiles sur le thème de la planète, installée dans les couloirs du conservatoire à Saint-Dié-des-Vosges.

L'OUVERTURE DU CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable en favorisant un accès équitable à l'enseignement supérieur et à la formation, notamment pour les habitants éloignés des pôles universitaires.



En limitant les déplacements et les mobilités contraintes, il contribue également à réduire l'empreinte environnementale liée aux études. Enfin, en favorisant la montée en compétences et le maintien des jeunes sur le territoire, il participe à un développement territorial plus équilibré et à la réduction des inégalités sociales et géographiques. L'inauguration du Campus connecté a eu lieu le 11 septembre 2025.

A la date du 31 décembre, **17 étudiants**, de 19 à 41 ans, se sont inscrits au Campus connecté afin de préparer diverses formations (BTS, titre professionnel, licence, bachelor, préparation au concours de la fonction publiques, titre d'ingénieur etc).



L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour sensibiliser le public scolaire à l'environnement sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, le dispositif, baptisé « Aggl'Eau », permet de financer une vingtaine de projets scolaires par an sur la thématique de l'eau et de la biodiversité. A l'issue, une semaine de restitution à destination des scolaires est organisée.

En 2025, 25 classes, soit 475 élèves, ont pu bénéficier des animations d'éducation à l'environnement.

LA PROPOSITION D'ÉQUIPEMENTS ÉCORESPONSABLES AUX PARTICULIERS VIA LE DISPOSITIF « RÉCUP'EAU »

Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les écogestes au quotidien, l'Agglomération a proposé aux habitants d'acquérir un ensemble de dispositifs à économie d'eau composé d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un kit hydro-économe. Le tout à un tarif très avantageux.

Sur la durée de l'opération, qui s'est échelonnée sur 2 ans (2024/2025), ce sont 760 récupérateurs de 500 L et 1 635 de 1000 L qui ont été vendus.

RÉCUPÉRATEUR DE 500 L  Cuve 500 L cylindrique, avec réhausseur et collecteur de gouttière Dim: Diamètre 94 x H 128 cm Poids: 13,2 Kg ● Couleur taupe 25 €	RÉCUPÉRATEUR DE 1 000 L  Cuve 1 000 L cubique, avec collecteur de gouttière Dim: 100 x 105 x H120 cm Poids: 30 Kg ● Au choix Couleur beige ou gris 55 €
+ UN KIT HYDRO-ECONOME à installer pour économiser jusqu'à 44 m3 d'eau par an Contenu : 1 limiteur de débit de douche (8 litres par minute), 1 limiteur de débit de robinet (5 par minute) et ses 2 joints, 1 sac WC pour économiser 2 litres à chaque utilisation. Equipements fournis avec leur notice d'installation et d'entretien.	

LA PROGRAMMATION DE « L'ÉTINCELLE »

La programmation du spectacle vivant 2025 s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des publics à la préservation de notre environnement. Pour les jeunes spectateurs, « Océan » (Cie Succursale 101) spectacle à partir de 2 ans, véritable ode à la faune aquatique, a permis de poser les bases de l'importance du respect de la biodiversité marine. Avec « Sous Terre » (Cie Matiloun), au travers de chroniques souterraines et en explorant le sous-sol, les enfants ont abordé les notions complexes de temporalité et d'histoire de l'humanité.

Au-delà de la scène, la sensibilisation passe par une reconnexion directe avec le paysage et ses habitants. En immersion dans la commune de Le Saulcy, le metteur en scène Renaud Herbin a sillonné le paysage. En allant à la rencontre de la poésie des lieux, il a conçu une restitution intitulée « Atlas des franchissements ». Ce projet se définit comme un voyage de réconciliation avec notre environnement naturel et les hommes qui le peuplent.



La gestion **DES RESSOURCES EN EAU**

LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Depuis 2020, la production, le transfert et la distribution de l'eau potable sont des compétences de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Dans son rôle d'autorité organisatrice du service public de l'eau, l'Agglomération a l'obligation de fournir une eau conforme aux normes de qualité, de réaliser des analyses régulières et de communiquer les résultats de ces analyses aux autorités sanitaires et aux consommateurs.

La surveillance de la qualité de l'eau se matérialise par :

- **UN EXAMEN RÉGULIER DES INSTALLATIONS POUR VÉRIFIER L'EFFICACITÉ DU TRAITEMENT EN PLACE ;**
- **UN PROGRAMME DE TESTS OU D'ANALYSES (RÔLE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ) EFFECTUÉS SUR DES POINTS DÉTERMINÉS EN FONCTION DES RISQUES IDENTIFIÉS QUE PEUVENT PRÉSENTER LES INSTALLATIONS ;**
- **PRENDRE TOUTES MESURES D'EXPLOITATION CORRECTIVES, EN CAS D'ANOMALIES DÉTECTÉES, POUR RÉTABLIR LA SITUATION ;**
- **RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE APPLICABLES AUX INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION ;**
- **SE SOUMETTRE AUX RÈGLES DE RESTRICTION OU D'INTERRUPTION, EN CAS DE RISQUE SANITAIRE ;**
- **ASSURER L'INFORMATION ET LES CONSEILS AUX CONSOMMATEURS.**

En 2025, la collectivité a poursuivi son programme d'entretien annuel des ouvrages avec la vidange et la désinfection des réservoirs.

Par ailleurs, sur le volet qualité, il est de la responsabilité de l'Agglomération de diminuer les impacts des pollutions diffuses liés notamment aux pesticides. Le forage du Haut du Mont situé sur la commune d'Anould est inscrit comme captage sensible dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027 du Bassin Rhin Meuse, pour problème phytosanitaire.

En 2025, l'Agglomération a délibéré pour délimiter d'une part, la zone de protection autour de ce captage, et prévoir d'autre part, le programme d'action sur cette zone. Depuis juin 2025, l'Agence Régionale de Santé, qui mène une campagne analytique sur les composés per- et polyfluoroalkylés, plus connus sous le nom de PFAS, dans l'eau potable, a mis en évidence

une contamination par les PFAS de l'eau distribuée dans la commune des Arrentès-de-Corcieux. Ainsi, depuis le 15 octobre 2025, la Préfète des Vosges a pris par arrêté préfectoral une mesure d'interdiction de la consommation de l'eau aux fins de boisson et de préparation des biberons, pour les personnes desservies par le réseau d'eau public de cette commune. La Communauté d'agglomération travaille depuis octobre dernier sur le déploiement d'un système agréé de filtration par charbon actif pour retrouver une situation normalisée de distribution d'une eau conforme aux normes de qualité, et ainsi faire lever la restriction d'usage.

LA LUTTE CONTRE LES FUITES

La lutte contre les fuites passe par une amélioration de la connaissance des réseaux et de leur fonctionnement. On active différents leviers pour y parvenir :

- **LA SECTORISATION ;**
- **LA TÉLÉGESTION ;**
- **LES MESURES NOCTURNES ;**
- **LES CAMPAGNES DE RECHERCHES DE FUITES.**

Les travaux de renouvellement seront poursuivis chaque année.

Un programme pluriannuel d'investissement devra être établi au cours de l'année 2026 pour hiérarchiser les dépenses dans l'attente de l'établissement d'une étude globale de diagnostic et de programmation : le schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Les principales opérations des travaux menées en 2025 :

- Saulcy-sur-Meurthe : rue des Déportés ;
- Saint-Dié-des-Vosges : route de Saulcy et rue du Nouvel Hôpital ;
- Sainte-Marguerite : rue de la Gare ;
- Saint-Léonard : rue d'Alsace ;
- Ban-de-Sapt : hameau de Chatas ;
- Nompatelize : chemin de la Grande Houé ;
- Vexaincourt : rue de l'Eglise.





LA SÉCURISATION DE LA RESSOURCE

Le changement climatique fait porter un risque sur l'approvisionnement en eau potable en période d'été. Pour faire face à ce risque, des travaux de sécurisation sont menés, soit par interconnexion entre les communes (mutualisation de la ressource), soit par recaptage des sources.

En 2025, des travaux de recaptage des sources ont été menés sur la commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy (captage des Calèches au Grand Valtin).

Le renforcement

LE RENFORCEMENT des PARTENARIATS

LE « REPAIR CAFÉ »

Organisé une fois par mois sur la commune de Saint-Dié-des-Vosges, le « Repair Café » permet à des utilisateurs d'appareils cassés de venir partager un moment convivial avec des bénévoles réparateurs.

Nombre d'objets :

164 avec une moyenne de
16,4 objets par « Repair Café »

Taux de réparation :

36% soit 59 objets

DES ACTIONS CARITATIVES

Le service déchets s'est engagé auprès de plusieurs associations à collecter à des fins caritatives différents objets. Pour ce faire, plusieurs opérations ont été mises en place :

L'OPÉRATION « TÉLÉPHONES »

Ce sont 890 téléphones qui ont été récoltés notamment dans les déchèteries. Ils seront restaurés et offerts à des associations ou intégrés dans un circuit de recyclage.

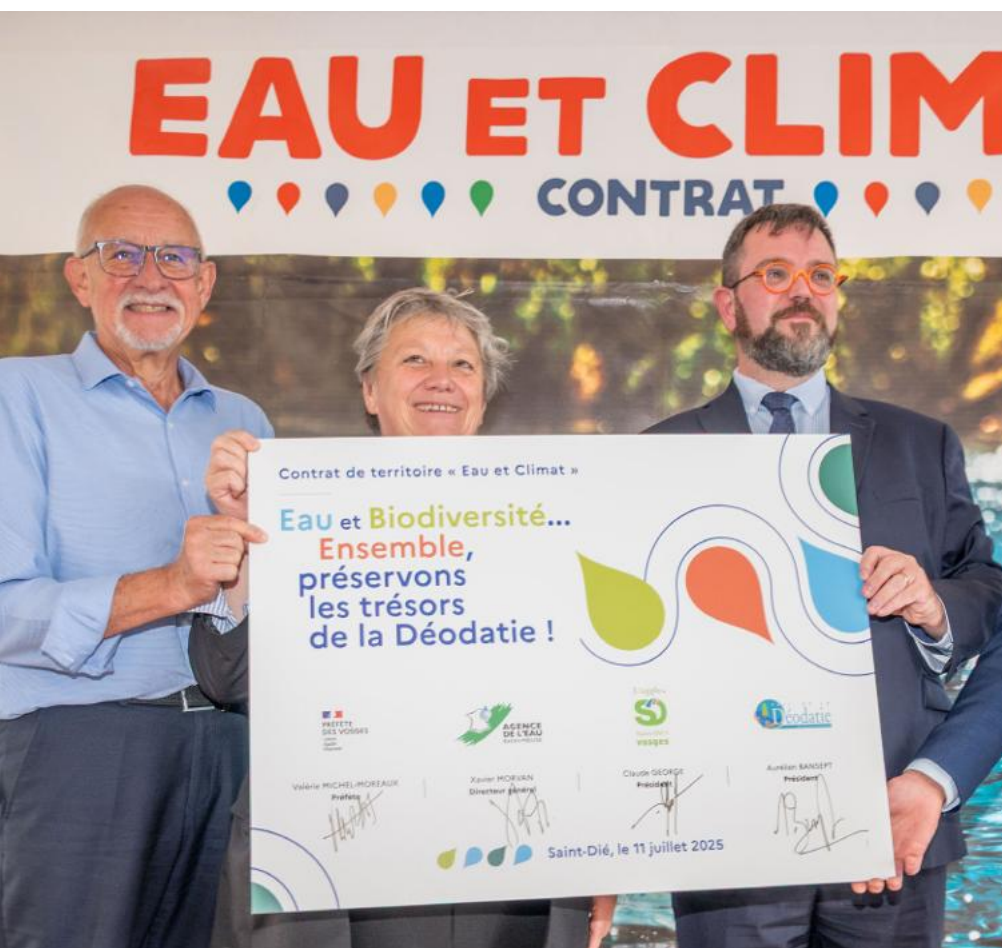
L'OPÉRATION « LAISSE PARLER TON CŒUR »

Ce sont 15 hottes de jouets qui ont été collectées et qui, une fois remis en état par notre partenaire Emmaüs, ont contribué au bonheur de nombreux enfants.

LA COLLECTE DE STYLOS USAGÉS

Ce sont 300 kg de stylos usagés qui ont été collectés et remis à l'association « OSE ». Ils sont ensuite revendus à une société de recyclage pour soutenir la recherche sur les neurofibromatoses.





LE CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT

La Communauté d'agglomération a renouvelé son partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse par le biais d'un nouveau Contrat de Territoire Eau et Climat de 2026 à 2028.

Ce sont 63 projets qui ont été programmés sur ces 3 années, représentant une dépense globale estimée à 22 069 000 €, aidée à hauteur de 10 023 000 €.

COHÉSION & SOLIDARITÉ



LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La cohésion du territoire et son volet social et solidaire ont été définis comme une des priorités de la Communauté d'agglomération dès sa création en 2017. Cette volonté se décline à travers :

- **LES SERVICES À LA POPULATION
ET LES DÉMARCHES D'INSERTION
SOCIALE ;**
- **LA CULTURE ;**
- **LE SOUTIEN AUX INITIATIVES
LOCALES ;**
- **LE SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE.**

Le **SERVICE** à la **POPULATION** et les démarches **D'INSERTION SOCIALE**

LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Les Maisons France Services permettent d'accompagner les administrés dans toutes les démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement numérique. Ce service de proximité comprend :

5 SITES PRINCIPAUX :

**PROVENCHÈRES-ET-COLROY ;
RAON-L'ÉTAPE ;
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (KELLERMANN) ;
SENONES ;
FRAIZE.**

4 ANTENNES :

**ALLARMONT ;
BAN-DE-LAVELINE ;
CORCIEUX ;
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (SAINT-ROCH).**



Un service itinérant a été mis en place pour apporter une réponse au plus près des habitants dès 2023 dans les communes d'Anould, du Ban-de-Sapt, de Gerbépal, de la Chapelle-devant-Bruyères, de Moussey, de Moyenmoutier et de Nompatelize.

La **CULTURE**

LA LECTURE PUBLIQUE

Les médiathèques ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à la recherche, aux savoirs, aux loisirs et au développement de la culture.

Les médiathèques du réseau Escales constituent des outils d'insertion et de promotion sociale, de sociabilité et d'épanouissement personnel via la mise à disposition de ressources physiques ou numériques et la mise en place d'actions de médiation accessibles à tous. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et l'illectronisme.

LE CONSERVATOIRE OLIVIER-DOUCHAIN

Des élèves de nombreuses nationalités suivent des cours au Conservatoire Olivier-Douchain. Une tarification quotient familial attractive permet aux élèves enfants comme adultes de tout le territoire de pouvoir s'inscrire dans l'un des 8 sites de la structure. Ces 8 sites permettent de proposer un enseignement musical au plus près des habitants.

Le conservatoire propose également de très nombreux concerts gratuits sur tout le territoire de la Communauté d'agglomération dont des goûters musicaux en EHPAD permettant de toucher un large public diversifié.

Le conservatoire veille également à remplir sa mission d'aide à la pratique amateur grâce à partenariats nombreux avec des ensembles musicaux associatifs du territoire.



L'ÉTINCELLE

L'Étincelle, scène des arts vivants, participe activement aux enjeux de cohésion sociale, d'éducation à la citoyenneté, de solidarité via le contenu de sa programmation et de ses choix d'implantation des résidences d'artistes et des spectacles au fil du territoire. Les propositions de la saison estivale, grâce à la gratuité et à une présence dans divers lieux de la Communauté d'agglomération (Corcieux, Fraize, Moyenmoutier, Celles-sur-Plaine et Saint-Dié-des-Vosges), ont rassemblé près de 1 800 spectateurs. La qualité de ces spectacles familiaux a favorisé les sorties collectives, permettant aux membres d'une même famille, toutes générations confondues, de partager un moment artistique.

Des spectacles au service de la tolérance avec, pour les scolaires à Plainfaing, « Claudette » (Cie les Fées du Logis/Shérázade Ferraj),

un hommage à Claudette Colvin, un temps fort de rassemblement parents-enfants avec le « Manipuloparc » à Corcieux ou encore les textes sur la condition des femmes d'Anne Sylvestre qui ont permis de relier les publics autour de valeurs communes avec « La Vie en vrai » (Cie les Louves à Minuit) à Ban-de-Laveline et à Corcieux. Le travail de création ne s'arrête pas aux portes du théâtre. Le « Projet Carotte » (Cie l'Arrière-Cour), en résidence au sein du quartier de Kellermann, a illustré la volonté de tisser du lien en passant du quartier prioritaire à l'itinérance sur l'ensemble de l'Agglomération. Les habitants ont ainsi pu accéder au processus de création en assistant à plusieurs sorties de résidence qui, chacune, est suivie d'échanges avec le public.



Le soutien aux **INITIATIVES LOCALES**

LE SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DE TERRITOIRE

L'Agglomération finance principalement des associations sportives ou portant des projets culturels et éducatifs dont l'attractivité et le rayonnement intercommunal sont reconnus. En 2025, le projet des associations avait mobilisé 561 695 € contre 552 559 € en 2024. La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges met également à la disposition des associations les gymnases intercommunaux de :

- **SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE ;**
- **SAINT-JEAN-D'ORMONT ;**
- **CORCIEUX.**

LES FONDS DE CONCOURS ET LA COHÉSION TERRITORIALE

Attribués sur la base de demandes de subventions des communes de la Communauté d'agglomération exceptées Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Etape, les fonds de concours contribuent à la cohésion du territoire intercommunal.

En 2025, ce sont 28 dossiers qui ont été votés en Conseil Communautaire pour un montant d'aide de 454 145 € (avant attribution des aides des autres financeurs) et un montant total HT de travaux à hauteur de 1 593 369 €.

Selon le règlement, ce fonds peut intervenir pour :

- Des opérations d'investissements favorisant la transition énergétique et les économies d'énergie ;
- La rénovation / création d'équipements culturels ;
- L'accessibilité des services publics ;
- La restauration et/ou la mise en valeur du patrimoine communal (selon 2 catégories et certains critères) ;
- Les aménagements de voirie, d'espaces verts et de fleurissement le long d'axes routiers structurants et aux principales portes d'entrées du territoire, les travaux d'éclairage public à efficacité énergétique ;
- La déconstruction de ruines ou de biens désaffectés ;
- La création, l'aménagement, l'extension ou la rénovation d'aires de loisirs, de jeux, de détente ;
- La réalisation de tous types de travaux de voirie dans les communes de moins de 200 habitants.

Le soutien à la

VIE ÉTUDIANTE

LA JOURNÉE D'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS

Dans le but de leur faire découvrir le territoire et ses infrastructures, la Communauté d'agglomération organise une journée d'intégration des étudiants. La matinée est consacrée à un rallye urbain, des rencontres sportives viennent rythmer l'après-midi. En 2025, 337 étudiants de 8 établissements étaient présents.



LES OBJECTIFS DE CETTE JOURNÉE ANNUELLE SONT :

- LA DÉCOUVERTE DE LA DÉODATIE ;
- LA RENCONTRE AVEC LES AUTRES ÉTUDIANTS ;
- LA COHÉSION D'ÉQUIPE ;
- LE PARTAGE D'UN MOMENT FESTIF ET CONVIVIAL ;

En partenariat avec la Licence professionnelle Tourisme de l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, le musée Pierre-Noël a proposé pour la seconde fois une nocturne étudiante conçue et organisée par un groupe de trois étudiants dans le cadre d'un projet tutoré. Cette soirée s'est tenue le 27 février et a rassemblé

119 participants dont 105 étudiants. Dans une atmosphère festive, elle a permis aux étudiants, ainsi qu'à leurs professeurs et mécènes, de découvrir les collections du musée autrement, notamment au travers d'un jeu de piste, avec des lots à gagner et d'une soirée dansante animée par un DJ sur le thème de la seconde moitié du XXème siècle.



LE CONSERVATOIRE OLIVIER-DOUCHAIN

Le conservatoire a participé, comme chaque année, à la journée des étudiants et a également co-organisé un concert au sein de l'IUT, le 24 septembre.

ÊTRES & HUMAIN



L'ÉPANOUISSMENT DES ÊTRES HUMAINS

Deux pistes sont privilégiées pour favoriser
l'épanouissement de tous les êtres humains du
territoire de l'Agglomération :

- **LES ANIMATIONS CULTURELLES,
AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION
ET LA CONNAISSANCE DES
INDIVIDUS ;**
- **LES ACTIONS
INTERGÉNÉRATIONNELLES VISANT
À FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE.**

Les **ANIMATIONS CULTURELLES** afin de favoriser **L'EXPRESSION** et la **CONNAISSANCE DE SOI**

LE RÉSEAU ESCALES

Le réseau Escales est composé des médiathèques d'Étival-Clairefontaine, de Fraize, de Raon-l'Étape, de Senones et de la Boussole à Saint-Dié-des-Vosges. Avec l'ouverture de la Boussole en avril 2023, tête du réseau de la lecture publique de la Déodaté, elles forment un seul et même service. Ouvert à tous les publics, le réseau de médiathèques a pour mission de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et à la pratique culturelle. Un Contrat Territoire Lecture liant la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'Etat a été reconduit pour la période 2023-2026. L'activité du réseau est dense et variée, elle se veut participative et inclusive. Elle se traduit par :

• DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

pour tous les âges et tous les goûts. Des animations pour les tout-petits, des ateliers jeux pour les enfants et adolescents, des spectacles familiaux, des concerts, des conférences, des expositions ;

• LA CO-CRÉATION DE PROJETS

CULTURELS en partenariat avec les acteurs du territoire tels que les associations et artistes locaux, l'Éducation nationale et les services de la Communauté d'agglomération ;

• LA PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS LOCAUX

tels que le Festival International de Géographie, le Festival de la Poésie, Zinc Grenadine, Rencontre avec et Polar-sur-Meurthe ;



**• LA PARTICIPATION AUX
JOURNÉES NATIONALES**

telles que la Nuit de la lecture, Partir en Livre, les Journées européennes du Patrimoine et le Festival du court-métrage ;

**• LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MÉDIATION NUMÉRIQUE**

pour permettre au public d'être des cybercitoyens actifs, éclairés, autonomes et responsables ;

**LE DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE**

pour tous les enfants de la Communauté d'agglomération au travers d'actions complémentaires aux parcours scolaires ;

**LA SENSIBILISATION AU
PATRIMOINE ÉCRIT :**

cycle de conférence « Trésors à la carte », découverte des richesses patrimoniales locales, expositions.





LE CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Démarche portée sur un territoire visant la généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture, le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle émane de la volonté de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de développer des actions d'éducation artistique et culturelle prenant en compte tous les temps de la vie des jeunes, de 0 à 25 ans : le temps d'éveil, le temps scolaire, les temps périscolaire, extrascolaire et familial et les jeunes adultes.

Le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle, cosigné à l'automne 2020 avec l'Académie de Nancy-Metz, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est et le Conseil Départemental des Vosges a été renouvelé en janvier 2024 pour 3 nouvelles années de 2024 à 2027.

Porté par le pôle Culture, il se déploie avec les équipes des différents services et porte des projets variés tout au long de l'année grâce à l'implication de nombreux partenaires.

En 2024-2025,
5 200 enfants et jeunes
ainsi que **1 800 adultes**
ont été bénéficiaires de

5 TYPES D'ACTIONS :

- **L'APPEL À PROJET ACADÉMIQUE ET HORS TEMPS SCOLAIRE :**

interventions d'artistes sur le territoire ;

- **LES ITINÉRAIRES « LES PETITS MONDES DE L'ART » :**

parcours de découverte des équipements culturels ;

- **LA RÉSIDENCE-ÉVEIL DÉDIÉE À LA PETITE ENFANCE :**

formations professionnelles, spectacles, expositions ;

- **L'ÉVEIL ET L'ÉDUCATION MUSICALE**

avec une musicienne-intervenante ;

- **LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE**

secteur Val-de-Neuné, dans 9 communes à Corcieux et aux alentours.

Depuis 2022, aux côtés de 156 autres collectivités en France dont 26 en Grand Est, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est labellisée 100 % Education Artistique et Culturelle pour une période de 5 ans.

LE SPECTACLE, UN OUTIL D'INCLUSION

L'étincelle réaffirme le spectacle comme un outil d'inclusion et, en diversifiant les formes d'intervention, elle agit comme un accélérateur de lien social, particulièrement auprès des publics les plus éloignés.

Pour les publics empêchés, l'étincelle met en place des spectacles en audio-description avec « *Ophélie* » (Cie Pardès Rimonim) et

« *La vie et la mort de Jacques Chirac, roi des Français* » (Cie les Animaux en Paradis) ;

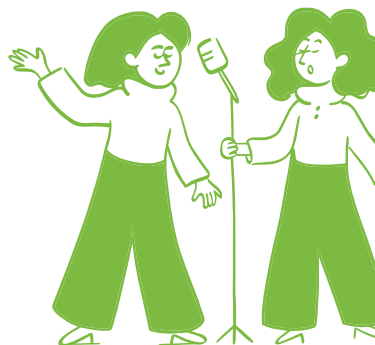
A Provençères-et-Colroy, avec « *Pur Créole* » (Cie Histoire d'Eux) le partage d'un repas qui transforme la représentation en un véritable moment de vie communautaire.

La Cie Lu² a investi les quartiers avec du théâtre de rue loufoque créant une effervescence collective, ce qui a mené à valoriser les quartiers prioritaires ainsi que leurs habitants, la résidence de création « *Aux Suivantes !* » de la Cie Quai n° 7 a mis en lumière des artistes militantes offrant un lieu d'expression aux femmes et les danseurs du Centre chorégraphique national de Bourgogne Franche-Comté à Belfort ont initié les habitants du quartier Saint-Roch, avant de prolonger cette dynamique à Celles-sur-Plaine avec le projet participatif « *Zak Rythmic* ». Une expérience participative a été

organisée avec « *Kamuyot* » : une rencontre entre les écoliers des quartiers et les danseurs du Ballet de l'Opéra National du Rhin, où les enfants sont invités à rejoindre l'espace scénique, puis du théâtre immersif dans « *La vie et la mort de Jacques Chirac, roi des Français* », où le public participe activement à la narration.

La présence des activités de l'étincelle sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, particulièrement dans les zones rurales, constitue un accélérateur de vivre ensemble et favorise l'inclusion des administrés les plus éloignés de la culture.

Rien ne vaut la pratique artistique pour susciter l'intérêt pour la culture, pour les adolescents et adultes à l'occasion du spectacle « *Kamuyot* », 2 ateliers de danse Hip-Hop, animés par Kévin Briot, se sont déroulés en amont du spectacle : 1 atelier au Centre Social de Saint-Roch et 1 à la Nef, dans le quartier de Kellermann.



Les **ACTIONS** **INTERGÉNÉRATIONNELLES** visant à favoriser le **VIVRE ENSEMBLE**

LE CONSERVATOIRE OLIVIER-DOUCHAIN

Le conservatoire accueille des élèves de 4 à 88 ans permettant à différentes générations de participer ensemble à de très nombreux projets sur tout le territoire. Élèves et professeurs jouent également dans de nombreux ensembles associatifs du territoire favorisant le vivre ensemble même en dehors de la structure.

Le conservatoire a continué à proposer des goûters musicaux en EHPAD permettant une interaction positive avec nos anciens, a aussi accueilli et co-organisé à la Nef le 2^{ème} Gala des EHPAD le 5 juillet 2025, un très beau moment de partage intergénérationnel.



**ÉCO
RESPONSABLE**



LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Plusieurs champs d'actions ont été investis en 2025 en faveur d'une production et d'une consommation plus « écoresponsable » :

- AU SEIN DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION;
- EN DIRECTION DES ENTREPRISES.

Au sein de la **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

DÉMATÉRIALISATION ET POLYVALENCE

L'achèvement de notre projet d'harmonisation du système d'information nous permet désormais de tirer pleinement partie de la polyvalence de nos serveurs informatiques. Ces équipements mutualisés hébergent aujourd'hui une grande variété de services : gestion documentaire, outils métiers, espaces de stockage partagés, mais aussi les applications nécessaires au bon fonctionnement des services publics au quotidien. Cette centralisation des ressources informatiques constitue un levier majeur dans notre démarche de dématérialisation. En concentrant les usages sur un nombre maîtrisé de serveurs performants et optimisés, nous réduisons mécaniquement notre empreinte matérielle tout en offrant à nos agents un accès simplifié à l'ensemble de leurs outils de travail. Cette évolution contribue directement à la réduction des impressions papier, en favorisant la circulation et le traitement numérique des documents à chaque étape des procédures internes comme des échanges avec les administrés.

L'ADOPTION DU TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail, désormais bien ancré dans l'organisation de nos services, continue de produire des effets positifs mesurables sur le plan environnemental. Depuis sa généralisation en 2023, le dispositif a progressivement séduit un nombre croissant d'agents, confirmant son intégration durable dans nos modes de travail. En 2025, ce sont près de 145 agents qui exercent une partie de leurs missions depuis leur domicile, dans la limite d'un jour et demi par semaine. L'infrastructure mise en place pour sécuriser les accès à distance et garantir la continuité des services s'est révélée robuste et adaptée aux besoins. Sur le plan des déplacements, l'économie cumulée reste significative : en évitant chaque semaine plusieurs milliers de kilomètres de trajets domicile-travail, ce dispositif participe concrètement à la réduction des émissions de CO2 liées aux mobilités professionnelles de notre collectivité.

En **DIRECTION** des **ENTREPRISES**

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES PRIVÉES RESPONSABLES VIA DES DISPOSITIFS FINANCIERS

En 2025, 12 entreprises ont bénéficié du Fonds de soutien aux commerces de proximité pour un montant d'environ 75 000€.

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, volet acquisition, 6 entreprises ont été soutenues, pour un montant d'environ 163 000 €.

Par ailleurs, des dispositifs de soutien financier tels que ceux portés par l'Agence de la Transition Écologique permettent de soutenir massivement l'économie locale s'inscrivant dans les transitions.



LES PROJETS



Les **NOUVEAUX PROJETS** en **2026**

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL VA ACQUÉRIR UN ACCUEIL MOBILE

Dans le cadre de notre activité touristique et de promotion du territoire, l'Office de Tourisme Intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges a pour objectif de bousculer les codes en allant à la rencontre des visiteurs qui n'auraient pas franchis les portes d'un office de tourisme. Les modes de consommation changent, les manières de prendre l'information touristique se diversifient. Il n'est plus du tout naturel pour un touriste de passer les portes d'un office de tourisme pour être renseigné... A ce jour, 9 touristes sur 10 ne franchissent plus la porte d'un office de tourisme.

A ce titre, l'Office de Tourisme Intercommunal a pour projet d'acquérir un accueil mobile qui permettra d'améliorer notre service d'accueil et d'information, de favoriser l'attractivité de notre territoire, de promouvoir les atouts de notre destination et du massif des Vosges, de soutenir les acteurs locaux du secteur touristique, tout en répondant aux besoins croissants des touristes. Exporter notre expertise en-dehors des murs de l'office de tourisme pour aller à la rencontre des touristes et des locaux, tel est cet enjeu.





LE DÉPLOIEMENT DES VITRINES NUMÉRIQUES

Le bureau de l'office de tourisme de Fraize sera doté d'une borne d'accueil extérieur.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA BILLETTERIE DIGITALE

Pour permettre à l'ensemble des administrés d'avoir accès à la culture : un dispositif de « click and collect » verra le jour début 2026, sur l'ensemble des 6 bureaux de tourisme de l'Office de Tourisme Intercommunal.

LA MISE EN ŒUVRE DU « GOURMET BAG »

En partenariat avec le service déchets, l'Office de Tourisme Intercommunal accompagne les restaurateurs dans la réduction du gaspillage alimentaire.

L'ACCÈS À L'ART ET À LA CULTURE

La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges porte une ambition auprès des habitants de son territoire pour leur accès à l'art et à la culture. Ainsi, elle s'engage depuis novembre 2025 dans une nouvelle aide à la mobilité prenant ancrage dans le dispositif appelé « Caravelle ». Cette aide est accessible à toutes les écoles conventionnées publiques et privées, installées sur le territoire de l'Agglomération. Elle prévoit la prise en charge à hauteur de 100 % d'un transport par classe, par année scolaire vers un site culturel du territoire ou, pour les classes de cycle 3 uniquement, une aide plafonnée de 300 € TTC pour un transport par année scolaire vers un site culturel hors Agglomération au choix, quel que soit le nombre de classes transportées.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Une unité de traitement de neutralisation sera construite et complétée par la mise en place de deux cuves de stockage d'une capacité de 25 m³ pour le service d'eau potable de Luvigny.

RAPPORT
sur l'impact sur le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2025